UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Année universitaire 2026-2027

COMPOSITION DE JURY DU Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech – A

n°2026 – 432

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du directeur de *Polytech Annecy-Chambéry*,

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026-2027, la composition du jury du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech - A

pour la **validation des années 1 et 2 du PeiP - A** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président	
➢ Adrien BADEL	PR
Vice-président	
➢ Stéphane MARTEAU	MCF
Membres	
➢ Adeline BERTHIER	ESAS
➢ Michelle PASSARD	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de *Polytech Annecy-Chambéry* sur les sites universitaires d'Annecy-le-Vieux et du Bourget du Lac.

Article 3 : Le directeur général des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de *Polytech Annecy-Chambéry*, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 03/11/2026

POLYTECH ANNECY-CHAMBÉRY
Université Savoie Mont Blanc
Directeur
Adrien BADEL
Adrien BADEL, Directeur de Polytech Annecy-Chambéry
Pour le Président et par délégation

Philippe BRIAND

Ampliation aux membres du jury d'examens